

CLINIQUE DE VAUGNERAY

Place de l'Eglise
69670 - V A U G N E R A Y

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE SOCIAL 2009

JEAN-CLAUDE TARGE

Diplômé E.S.C.A.E.L.
EXPERT-COMPTABLE

Inscrit au Tableau
des Experts-Comptables
Région de Lyon

COMMISSAIRE AUX COMPTES

CLINIQUE DE VAUGNERAY

**Place de l'Eglise
69670 - VAUGNERAY**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE SOCIAL 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission que vous avez bien voulu me confier, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la CLINIQUE DE VAUGNERAY, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations.
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

.../...

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'Article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

L'annexe comptable expose les règles et méthodes comptables relatives aux principaux postes du bilan.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié de ces méthodes et informations fournies dans l'annexe et je me suis assuré de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

II - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et le rapport du Trésorier.

LYON, le 7 juin 2010

Le Commissaire aux Comptes



J.C. TARGE

CLINIQUE DE VAUGNERAY Etats Consolidés
BILAN ACTIF

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	85 555		85 555	0,42		
Concessions, brevets, droits similaires	100 014	98 315	1 699	0,01	1 145	0,01
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains	597 750		597 750	2,94	564 099	3,34
Constructions	13 144 786	5 096 609	8 048 177	39,55	8 362 750	49,55
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 088 543	1 726 272	362 271	1,78	437 862	2,59
Autres immobilisations corporelles	7 957 617	3 133 995	4 823 622	23,70	2 179 246	12,91
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours	1 528 197		1 528 197	7,51	2 076 672	12,30
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles	78 130		78 130	0,38		
IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	617 893		617 893	3,04	616 533	3,85
TOTAL (I)	26 198 485	10 055 192	16 143 293	79,33	14 238 307	84,36
Comptes de liaison (1)						
TOTAL (II)						
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements	130 855		130 855	0,64	122 142	0,72
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Budgets annexes						
CREANCES (2) :						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés (3)	1 043 618	5 676	1 037 941	5,10	977 602	5,79
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	11 505		11 505	0,06	9 055	0,05
. Organismes sociaux	158 959		158 959	0,78	132 033	0,78
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	10 390		10 390	0,05	20 338	0,12

CLINIQUE DE VAUGNERAY Etats Consolidés

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)
--------------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Valeurs mobilières de placement	364 507		364 507	1,78	457 038	2,71
Disponibilités	2 420 957		2 420 957	11,90	828 003	4,91
Charges constatées d'avance	71 807		71 807	0,35	94 264	0,55
TOTAL (III)	4 212 596	5 676	4 206 920	20,67	2 640 475	15,64
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	30 411 082	10 060 868	20 350 213	100,00	16 878 782	100,00

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

CLINIQUE DE VAUGNERAY Etats Consolidés
BILAN PASSIF

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)	
FONDS PROPRES:				
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 245 557	25,78	5 228 253	99,99
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Legs et donation				
Subvention d'investissement sur biens renouvelables				
Ecart de réévaluation				
RESERVES:				
Excédents affectés à l'investissement	454 843	2,24	454 843	2,69
Réserves de compensation	6 943	0,03	29 307	0,17
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	775 928	3,81	775 928	4,60
Autres réserves				
REPORT A NOUVEAU:				
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-555 664	-2,72	-430 888	-2,51
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-23 009	-0,10		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-26 479	-0,12	-11 903	-0,06
Dépenses non opposables aux tiers financeurs				
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	-154 434	-0,75	-167 420	-0,88
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	131 085	0,64	126 155	0,75
PROVISIONS REGLEMENTEES:				
Couverture du besoin en fonds de roulement				
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	397 898	1,95	374 907	2,22
Réserves des plus-values nettes d'actif				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL (I)	6 252 669	30,73	6 379 182	37,79
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques			3 048	0,02
Provisions pour charges				
TOTAL (III)			3 048	0,02
Fonds dédiés				
. Sur subventions de fonctionnement	208 805	1,02	204 518	1,21
. Sur autres ressources				
DETTES (3) :				
Emprunts et dettes assimilées (2) (3)	10 679 567	52,48	7 054 436	41,79
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	318 757	1,57	413 803	2,45
Dettes fiscales et sociales	2 160 119	10,61	2 340 946	13,87
Autres (5)	727 884	3,58	478 643	2,84
Produits constatés d'avance	4 412	0,02	4 206	0,02
TOTAL (IV)	14 097 544	69,27	10 496 552	62,19
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	20 350 213	100,00	16 878 782	100,00

CLINIQUE DE VAUGNERAY Etats Consolidés**BILAN PASSIF**

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)
---------------	---	---

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

(1) Dont compte 1201 :	
et compte 1291 :	
: résultats sous contrôle de tiers financeurs.	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.	
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.	
(4) Dont à moins d'un an :	
Dont à plus d'un an :	
(5) Dont fonds des majeurs protégés :	

CLINIQUE DE VAUGNERAY Etats Consolidés
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	463 382		463 382	100,00	335 352	100,00	128 030	38,18	
Montants nets produits d'expl.	463 382		463 382	100,00	335 352	100,00	128 030	38,18	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Dotations et produits de tarification			15 693 580	N/S	15 198 007	N/S	495 573	3,28	
Subventions d'exploitation									
Dons									
Cotisations									
Legs et donation									
Produits liés à des financements réglementaires									
Autres produits			129 151	27,87	106 659	31,01	22 492	21,09	
Reprise de provisions			226	0,05	7 851	2,34	-7 625	-97,11	
Transfert de charges									
Sous-total des autres produits d'exploitation			15 822 957	N/S	15 312 517	N/S	510 440	3,33	
Total des produits d'exploitation (I)			16 286 339	N/S	15 647 869	N/S	638 470	4,08	
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			29	0,01	3 661	1,09	-3 632	-99,20	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			1 890	0,41	17 622	5,25	-15 732	-89,26	
Total des produits financiers (III)			1 919	0,41	21 283	6,35	-19 364	-90,97	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			38 356	8,28	502	0,15	37 854	N/S	
Sur opérations en capital			2 570	0,55	2 570	0,77		0,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges			3 048	0,66	18 412	5,49	-15 364	-83,44	
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			1 737	0,37			1 737	N/S	
Total des produits exceptionnels (IV)			45 711	9,88	21 484	6,41	24 227	112,77	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			16 333 969	N/S	15 690 636	N/S	643 333	4,10	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-154 434	-33,32	-167 420	-49,91	12 986	7,76	
TOTAL GENERAL			16 488 403	N/S	15 858 056	N/S	630 347	3,97	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises et de matières premières			1 120 688	241,85	1 116 813	333,03	3 875	0,35	
Variation de stock marchandises et matières premières			-8 713	-1,87	-10 690	-3,18	1 977	18,49	
Autres achats non stockés			245 292	52,94	229 127	68,92	16 165	7,05	
Services extérieurs			537 796	116,06	531 680	158,54	6 116	1,15	
Autres services extérieurs			393 732	84,97	349 970	104,36	43 762	12,50	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 049 521	226,49	995 525	295,96	53 996	5,42	
Salaires et traitements			8 285 941	N/S	7 927 247	N/S	358 694	4,52	
Charges sociales			3 887 321	838,90	3 732 575	N/S	154 746	4,15	
Autres charges de personnel			47 073	10,16	66 376	19,79	-19 303	-28,07	

CLINIQUE DE VAUGNERAY Etats Consolidés
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Subventions accordées par l'association						
Dotations aux amortissements	657 340	141,88	557 620	166,28	99 720	17,88
Dotations aux provisions	1 572	0,34	329	0,10	1 243	377,81
Autres charges	31 571	6,81	43 154	12,87	-11 583	-26,83
Total des charges d'exploitation (I)	16 249 134	N/S	15 539 727	N/S	709 407	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	184 500	39,82	196 391	59,59	-11 891	-6,04
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	184 500	39,82	196 391	59,59	-11 891	-6,04
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	27 754	5,99	19 168	5,72	8 586	44,70
Sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	22 990	4,96	79 317	23,65	-56 327	-71,01
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	4 024	0,87	23 453	6,99	-19 429	-82,83
Total des charges exceptionnelles (IV)	54 769	11,82	121 939	36,36	-67 170	-55,07
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	16 488 403	N/S	15 858 056	N/S	630 347	3,97
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT						
TOTAL GENERAL	16 488 403	N/S	15 858 056	N/S	630 347	3,97

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
TOTAL						

CLINIQUE DE VAUGNERAY Etats Consolidés

ANNEXE

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

aux Comptes Annuels présentés en euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31 décembre 2009 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 décembre 2008 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice, avant affectation du résultat, est de 20.350.213,26 euros.

Le résultat net comptable est une perte de 154.433,75 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 28 avril 2010 par le conseil d'administration.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

a) Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des Comptes Annuels, en tenant compte des principes comptables spécifiques au milieu hospitalier, ainsi qu'au règlement CRC 99-01 propre aux associations.

Depuis 2005, il est procédé à la consolidation des trois entités comptables : *Ensemble Psychiatrie-USLD, Maison de retraite et Association*, avec neutralisation des opérations inter-établissements.

Un changement a eu lieu à partir du 1^{er} janvier 2009, les suivis budgétaires de l'unité de soins de longue durée et de la maison de retraite ont été remodelés de la manière suivante :

- ⇒ L'Unité de Soins de Longue Durée (USLD) concerne désormais 30 lits au lieu de 80 en 2008.
- ⇒ La maison de retraite a été transformée en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et regroupe 90 lits au lieu de 40 lits en 2008.

Enfin le 1^{er} mars 2009 l'association a créé un nouveau service : l'accueil de jour d'une capacité de 12 places.

b) Pour se mettre en conformité avec les règlements comptables CRC 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, un changement de méthode a été effectué au 1^{er} janvier 2005 sur la présentation des immobilisations et de certaines créances.

L'Association a opté en 2005 pour un traitement selon la méthode rétrospective pour le calcul des amortissements du bâtiment le plus récent, celui de la Maletière (long séjour).

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

c) Concernant l'affectation des résultats, les règles comptables hospitalières persistent depuis le passage en dotation globale avec participation au service public hospitalier. L'établissement est donc soumis à certaines exigences de la comptabilité hospitalière publique, notamment en ce qui concerne l'affectation des résultats.

Toutefois, un changement est intervenu à partir de 2005 à propos de l'affectation des déficits.

Compte tenu du changement sur 2009, évoqué dans la partie a), le résultat de la gestion conventionnée est déterminé dans chaque secteur :

- budget principal (*psychiatrie*) ;
- EHPAD (*décomposée en soins, hébergement et dépendance*) ;
- USLD (*décomposée en soins, hébergement et dépendance*) ;
- accueil de jour (*décomposée en soins, hébergement et dépendance*).

■ **Règles d'affectation des résultats applicables depuis le 1^{er} janvier 2005**

- En cas d'excédent, les résultats du budget principal sont affectés en réserve de compensation (*fonds propres*), après approbation des comptes par l'ARS (ex-ARH).
- En cas de déficit, les résultats n'entraînent ni diminution des dépenses "autorisées" de N + 1, ni augmentation des dotations de N + 1 pour le budget principal.
- Les résultats de l'EHPAD, de l'USLD et de l'accueil de jour : hébergement, dépendance et soins, s'ils sont déficitaires, continuent comme par le passé à être soumis à l'approbation des tiers financeurs (*Conseil Général ou DDASS en l'occurrence*). Ils peuvent, si les financeurs en sont d'accord et après utilisation de la réserve de compensation, venir en augmentation des charges des exercices N + 2 à N + 4, par tiers, donc entraîner une majoration des dotations, prix de journée ou tarifs correspondants.

CLINIQUE DE VAUGNERAY Etats Consolidés

ANNEXE

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

aux Comptes Annuels présentés en euros

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

■ **Règles applicables depuis le 1^{er} janvier 2005 (suite)**

- En cas d'excédent, les résultats de l'EHPAD, de l'USLD et de l'accueil de jour sont le plus souvent affectés, après approbation des tutelles, en réserve de compensation.

Les résultats des exercices antérieurs figurent en report à nouveau (*autres fonds associatifs*) dans un compte appelé "Résultats sous contrôle de tiers financeurs".

NOTE SUR LE BILAN ACTIF**■ ACTIF IMMOBILISÉ****✦ Immobilisations incorporelles**

Il s'agit de :

- frais d'études engagé pour l'optimisation des coûts d'achats.
L'amortissement de ces frais se fera en mode linéaire sur 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2010, date à partir de laquelle, cette étude devrait générer des économies.
- logiciels informatiques, amortis en mode linéaire sur une durée de 1 à 4 ans.

✦ Immobilisations corporelles

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés dans les comptes administratifs selon les modalités suivantes :

▪ <i>Constructions</i>	<i>linéaire de 25 à 50 ans</i>
▪ <i>Agencements des constructions</i>	<i>linéaire sur 10 ans</i>
▪ <i>Matériel médical</i>	<i>linéaire de 4 à 10 ans</i>
▪ <i>Matériel de cuisine et lingerie</i>	<i>linéaire de 5 à 10 ans</i>
▪ <i>Agencements</i>	<i>linéaire sur 10 ans</i>
▪ <i>Matériel roulant</i>	<i>linéaire sur 5 ans</i>
▪ <i>Mobilier</i>	<i>linéaire de 5 à 10 ans</i>
▪ <i>Matériel informatique et de bureau</i>	<i>linéaire de 5 à 10 ans</i>

Dans les comptes annuels clos au 31 décembre 2005, l'option pour la méthode rétrospective appliquée aux constructions a entraîné un impact positif de 116.126 euros sur les fonds propres d'ouverture.

Les changements de méthode ont consisté à décomposer la construction de la Maletière datant de 2000 en plusieurs composants et à amortir ces composants sur leurs durées réelles d'utilisation, soit :

▪ <i>Structure du bâtiment</i>	<i>linéaire sur 50 ans</i>
▪ <i>Etanchéité</i>	<i>linéaire sur 15 ans</i>
▪ <i>Menuiserie extérieure</i>	<i>linéaire sur 25 ans</i>
▪ <i>Chauffage</i>	<i>linéaire sur 25 ans</i>
▪ <i>Plomberie</i>	<i>linéaire sur 25 ans</i>
▪ <i>Electricité</i>	<i>linéaire sur 25 ans</i>
▪ <i>Ascenseur</i>	<i>linéaire sur 25 ans</i>

NOTE SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2009, l'impact sur le résultat correspond à une dotation dérogatoire (*charge*) de 3.154 euros.

- Les constructions précédentes, toutes antérieures à 1989, n'ont pas été retraitées.

En 2006, un dépôt mortuaire a été construit et décomposé en plusieurs composants :

- Le gros œuvre à hauteur de 48 % de la construction et amorti en mode linéaire sur 50 ans.
- Les façades et l'étanchéité à hauteur de 5 % de la construction et amorties en mode linéaire sur 15 ans.
- Les installations générales et techniques à hauteur de 22 % de la construction et amorties en mode linéaire sur 20 ans.
- Les agencements à hauteur de 25 % de la construction et amortis en mode linéaire sur 10 ans.

- Le 17 janvier 2008, un nouveau bâtiment (la nouvelle maison de retraite St Joseph et l'Accueil de jour) a été livré pour un montant de 4.890.264 euros. L'amortissement de l'Accueil de jour a débuté le 1^{er} mars 2009, date d'ouverture de ce service. La maison de retraite St Joseph et l'Accueil de jour ont fait l'objet d'une décomposition en plusieurs composants amortis sur les durées d'utilisation suivantes :

	Accueil de jour + St Joseph	St Joseph	Accueil de jour	Durée d'amortissement
Terrain non amortissable	11 312	11 312	-	Non amortissable
Gros œuvre	2 477 885	2 363 945	113 940	50 ans
Façades et étanchéité	120 063	103 183	16 880	20 ans
Installations générales et techniques	1 471 635	1 316 951	154 684	30 ans
Agencements	809 370	774 555	34 815	15 ans
TOTAL	4 890 265	4 569 945	320 319	

- La greffe entre le bâtiment de la Maletière et la nouvelle maison de retraite d'un coût de 144.936 euros a été décomposée en plusieurs composants amortis de la manière suivante :

- ⇒ Gros œuvre à hauteur de: 62 245 euros amorti sur 50 ans ;
- ⇒ Façades et étanchéité à hauteur de : 8 440 euros amortis sur 30 ans ;
- ⇒ Installations générales et techniques à hauteur de : 51 041 euros amortis sur 25 ans ;
- ⇒ Agencements à hauteur de : 23 210 euros amortis sur 15 ans.

NOTE SUR LE BILAN ACTIF (suite)

- Comme en 2008, la méthode des composants a également été appliquée sur la partie des travaux du plan directeur de rénovation des bâtiments de psychiatrie achevée au cours de l'exercice 2009 à hauteur de : 2.827.132 euros. Ces acquisitions ont été réparties entre le second œuvre, les agencements et les installations générales et techniques. Compte tenu de la nature de ces travaux, ces trois composants sont amortis sur une durée de 30 ans.

- Un appartement thérapeutique situé à Craponne a été acquis le 1^{er} septembre 2008 pour un montant de : 230.851 euros. La décomposition de ce bien en plusieurs composants est la suivante :
 - ⇒ Structure à hauteur de : 210 998 euros amorti sur 50 ans ;
 - ⇒ Menuiserie extérieure à hauteur de : 7 618 euros amortie sur 25 ans ;
 - ⇒ Chauffage à hauteur de : 7 387 euros amorti sur 15 ans ;
 - ⇒ Ravalement à hauteur de : 4 848 euros amorti sur 15 ans.

- En 2007, l'association a reçu en legs une villa et son terrain, dénommés « propriété FAYOLLE ». La valeur à l'acte de donation est de 153.000 euros. La valeur du terrain a été appréciée au prix de 17,915 euros du mètre carré, soit : 95.449 euros. Par différence, la construction a été évaluée à : 57.551 euros et amortie linéairement sur une durée de 20 ans.

- Les biens, autres que les constructions, n'ont pas été considérés comme décomposables et leur durée d'utilité a été considérée comme équivalente à la durée d'usage précédemment utilisée pour le calcul des amortissements dans les comptes administratifs.

✚ **Immobilisations en cours**

Les immobilisations en cours concernent le plan directeur de rénovation des bâtiments de psychiatrie pour 1.528.197 euros. Ces immobilisations excluent les investissements du plan directeur qui ont déjà été mis en service.

Cet investissement débuté en 2007 est prévu sur une durée de 5 ans pour un montant global estimé : 7.551.225 euros.

✚ **Avances et acomptes sur immobilisations**

Il s'agit d'acomptes versés pour des logiciels dont la date de mise en service est prévue sur 2010.

NOTE SUR LE BILAN ACTIF (suite)✚ **Immobilisations financières**

Il s'agit des dépôts et cautionnements et, à partir de 2005, de la créance décrite ci-dessous.

Suite au passage en dotation globale, les créances sur les caisses de Sécurité Sociale ont fait l'objet d'un prélèvement d'un montant équivalent sur la dotation globale de financement.

Cette créance d'un montant de 611.591 euros ne devrait pas être recouvrée tant que l'établissement relèvera du système de la dotation globale, elle a donc été inscrite en créance à plus d'un an.

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

✚ **Immobilisations brutes**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	98 806	86 763	0	185 569
Immobilisations corporelles	22 920 819	4 550 876	2 076 672	25 395 023
Immobilisations financières	616 533	1 880	520	617 893
TOTAL	23 636 157	4 639 519	2 077 192	26 198 485

✚ **Amortissements et provisions d'actif**

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	97 661	654	0	98 315
Immobilisations corporelles	9 300 191	659 840	3 154	9 956 876
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	9 397 852	660 495	3 154	10 055 192

■ **STOCKS**✚ **Méthode d'évaluation**

Les montants figurant au bilan correspondent à l'inventaire des produits pharmaceutiques, fournitures médicales, alimentation et lingerie, en stock au 31 décembre 2009.

NOTE SUR LE BILAN ACTIF (suite)**■ CRÉANCES**

Les créances redevables représentent les sommes à recouvrer sur les malades hospitalisés et sur les organismes sociaux assurant le tiers-payant.

Les créances irrécouvrables ont été soldées et la provision pour dépréciation y afférente a été reprise. Une nouvelle provision a été constituée pour les autres créances pour lesquelles le recouvrement est incertain à la date de clôture.

La créance dite de l'article 58 est présentée depuis 2005 en " Autres immobilisations financières ".

■ PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	4 331	1 572	226	0	5 676
Comptes financiers					
TOTAL	4 331	1 572	226	0	5 676

■ DISPONIBILITES

Les valeurs mobilières de placement consistent en des SICAV monétaires.

Les disponibilités comprennent les comptes bancaires courants, les comptes sur livret et comptes d'épargne et les espèces en caisse.

L'importance de la trésorerie est liée au déblocage intégral de l'emprunt DEXIA pour 3.400.000 euros le 31 décembre 2009.

■ CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance concernent pour l'essentiel deux assurances décennales :

- l'une pour la construction de la Maletière contractée le 24 mars 2003,
- l'autre sur la nouvelle maison de retraite St Joseph contractée en 2008.

La répercussion de ces assurances sur le résultat se fait annuellement par dixième jusqu'en 2013 et 2018, respectivement.

NOTE SUR LE BILAN PASSIF

■ **FONDS PROPRES**

Situation nette

- Les fonds associatifs et les réserves ont une origine totalement privée, à l'exception de la réserve de trésorerie qui a été financée par le prix de journée.

- Suite aux changements de méthode, les fonds propres ont fait l'objet en 2005 :

- d'une correction positive par la méthode des composants, correction affectée en fonds associatifs pour: 116.126 euros
- d'une correction négative pour le financement des droits à congés payés : 773.382 euros.

En 2008, suite a un changement de la réglementation comptable, une correction négative de 125.590 euros a été faite par déplacement sur un compte de provisions réglementées (amortissements dérogatoires).

- Les subventions d'investissement comptabilisées en apports au 31 décembre 2005 proviennent de caisses de retraite pour 324.825 euros. Elles n'incluent pas de droit de reprise.

- Deux subventions d'investissement dont l'objet est de financer le supplément de réservation de lits de la maison de retraite ont été accordées par le groupe APICIL à hauteur de:

- ⇒ 118 350 euros (ARC),
- ⇒ 331 380 euros (ARS).

- Sur 2007, deux subventions provenant des caisses de retraites pour 23.670 euros et 80.000 euros ont été accordées pour financer la reconstruction de la maison de retraite. Au cours de l'exercice 2008, une subvention supplémentaire a été versée pour 23.670 euros.

■ **SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT**

- Une subvention d'équipement sur biens non renouvelable a été reçue pour 1.296 euros en 2003.

- Le Conseil Général a attribué en 2007 une subvention d'équipement transférable au résultat de 122.000 euros pour la réalisation de travaux de reconstruction de la maison de retraite.

- Deux subventions d'équipement ont été accordées pour financer la mise en place du Recueil d'Information Médicalisée en psychiatrie (RIMP) l'une en 2007 pour 5.947 euros et l'autre en 2009 pour 7.500€.

Ces subventions sont (ou seront) reprises en résultat sur la durée d'amortissement de l'équipement ainsi subventionné.

NOTE SUR LE BILAN PASSIF (suite)**■ PROVISIONS**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	374 907	22 990			397 897
Provisions pour risques & charges	3 048		3 048		0
TOTAL	377 955	22 990	3 048		397 898

✦ Amortissements dérogatoires

Compte tenu de l'application de la méthode rétrospective et de la constatation sur l'exercice 2008 du différentiel d'amortissements de la Maletière en amortissements dérogatoires (Cf Note sur le bilan actif), un amortissement dérogatoire a été constaté par déduction sur le fonds associatifs pour 125.590 euros.

Seule la dotation 2009 aux amortissements dérogatoires a eu un impact sur le résultat à hauteur de la dotation de l'exercice, soit 3.154 euros.

✦ Provision pour renouvellement des immobilisations

Lors de la quatrième phase de la campagne budgétaire 2007 de l'ARS (ex-ARH), une dotation exceptionnelle de 170.000 euros a été accordée par l'ARS (ex-ARH) au titre du plan directeur de rénovation du bâtiment de psychiatrie. Deux nouvelles dotations de 170.000 euros ont été obtenues en 2008 et 2009.

Ces trois dotations devant être consacrées au financement du plan directeur, une provision pour renouvellement d'immobilisations équivalente de 170.000 euros par an a été constatée depuis 2007. Le montant total des dotations sur les 3 années s'élève à 510.000 euros.

Le montant des dotations aux amortissements et des intérêts financiers liés aux travaux de rénovation s'élève à 244.000 euros dont 150.163 euros sur l'exercice 2009. Compte tenu du nouveau financement obtenu en 2009 de 170.000 euros, une nouvelle dotation à la provision pour renouvellement d'immobilisations a été constatée pour la différence entre 170.000 euros et 150.163 euros, soit 19.836 euros. Au 31 décembre 2009, la provision pour renouvellement des immobilisations est de 265.999 euros.

✦ Provision pour risques et charges

La provision pour risques et charges a été reprise en totalité au 31 décembre 2009. Elle concernait un reliquat de rappel de cotisations salariales et patronales URSSAF pour un salarié d'octobre 2001 à octobre 2006 à hauteur de : 3.048 euros. Sur 2009, ces cotisations ont été réglées pour 3.470 euros.

NOTE SUR LE BILAN PASSIF (suite)**■ FONDS DÉDIÉS**

	Ouverture	Augmentation	Utilisés	Non utilisés	A la clôture
• Financement projet établissement	86 047				86 047
• Mesures spécifiques	51 700		1 737		49 963
• Aides RTT	10 955				10 955
• Prime canicule	1 600				1 600
• Transmission des séquences du RIMP	54 216				54 216
• Humanitude	0	4 024			4 024
Total	204 518	4 024	1 737	0	206 805

Mouvements de fonds dédiés au cours de l'exercice 2009 :

- ⇒ Une nouvelle dotation pour un montant total de 4.024 euros a été versée par DDASS du Rhône en fin d'exercice 2009 dont l'objectif est la formation relative à l'Humanitude.
Ce fonds n'ayant pas été utilisé au 31/12/2009, un fonds dédié a été constaté pour cette dotation.
- ⇒ Les travaux de transmission de données du RIMP n'ayant pas débuté sur l'exercice 2009, le fonds dédié constitué en N-1 est conservé.

■ DETTES

Le détail des dettes financières est le suivant :

	Etablissement de crédit	Total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
M. de retraite	CAISSE EPARGNE	2 678 756	53 587	238 401	2 386 769
M. de retraite	CRAM RHONE ALPES	326 315	19 195	76 780	230 340
USLD	CRAM RHONE ALPES	208 552	23 172	92 688	92 692
USLD	ORGANIC	83 847	7 622	30 490	45 735
USLD	SOCIETE GENERALE	277 877	105 792	172 084	
USLD	ARRCO	13 314	13 314		
PSY	DEXIA	3 400 000	60 431	354 612	2 984 957
PSY	DEXIA	3 400 000	0	208 653	3 191 347
PSY	DEXIA APPARTEMENT	240 378	8 122	36 654	195 602
	Total	10 629 040	291 235	1 210 362	9 127 442

CLINIQUE DE VAUGNERAY Etats Consolidés

ANNEXE

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

aux Comptes Annuels présentés en euros

NOTE SUR LE BILAN PASSIF (suite)

■ **CHARGES A PAYER PAR POSTES DU BILAN**

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	2 853
Emp.& dettes financières div.	200
Fournisseurs	26 508
Dettes fiscales & sociales	1 166 208
Autres dettes	58 031
<i>TOTAL</i>	<i>1 253 800</i>

NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

La période d'acquisition des droits à congés est depuis 2001 calquée sur l'année civile. Les salariés ayant travaillé toute l'année 2009 bénéficient ainsi de 30 jours ouvrables de droits acquis au 31 décembre 2009.

Résultats 2009 par service

Le résultat de l'exercice 2009 s'élève à – 154.434 euros.

Il se ventile :

■	Résultat Psychiatrie :		+ 33 344
■	Résultat EHPAD :	Soins :	- 50 280
		Hébergement :	- 12 651
		Dépendance :	- 37 069
■	Résultat USLD :	Soins :	- 21 843
		Hébergement :	- 14 995
		Dépendance :	- 35 477
■	Résultat ACCUEIL DE JOUR :	Soins :	+ 779
		Hébergement :	- 15 157
		Dépendance :	- 3 502
■	Résultat Siège :		+ 2 416

AUTRES INFORMATIONS**■ EFFECTIF**

L'effectif médical (médecins) est de 8,37 postes en équivalent temps plein hors internes et vacataires, soit :

- 7,07 postes pour le budget principal,
- 0,70 poste pour l'EHPAD,
- 0,50 poste pour l'USLD,
- 0,10 poste pour l'accueil de jour.

L'effectif non médical est de 260,47 postes en équivalent temps plein, soit :

- 167,50 postes pour le budget principal
- 61,30 postes pour l'EHPAD,
- 28,77 postes pour l'USLD,
- 2,90 postes pour l'accueil de jour.

■ RÉSULTATS SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS ET REPORTS DEFICITAIRES**a) Résultats sous contrôle de tiers financeurs**

Le total de ce poste s'élève à 26.479 euros (*débit*) au 31 décembre 2009. Il concerne la maison de retraite, pour sa partie « soins » et « dépendance ».

	Maison de retraite
Résultat 2006 « soins »	-6 637
Résultat 2007 « soins »	-5 266
Résultat 2008 « soins »	-5 494
Résultat 2008 « dépendance »	-9 082
Total	-26 479

Le déficit 2006 n'a pas été refinancé.

Les déficits 2007 et 2008 de la section « soins » seront refinancés à hauteur de 10.760 euros dans le budget 2010.

Le déficit 2008 « dépendance » n'a pas été refinancé dans la dotation de financement 2010. Il devra donc être affecté en report à nouveau débiteur.

AUTRES INFORMATIONS (suite)**■ RÉSULTATS SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS ET REPORTS DÉFICITAIRES (suite)****b) Reports déficitaires "psychiatrie"**

Avec l'EPRD, les déficits antérieurs de la psychiatrie n'entraînent plus ni financement supplémentaire pour le futur, ni diminution des autorisations de dépenses pour les années suivantes.

Le report déficitaire de la psychiatrie s'élève à - 177.347 euros. Il se décompose ainsi :

	2005	2006	2007	2008	Total
Résultat en euros	- 136.925	+ 17.743	- 4.930	- 53.234	- 177.347

c) Reports déficitaires "USLD"

S'agissant du long séjour, les déficits 2003 à 2008, soit - 378.317 euros n'ont pas été refinancés. Ils se répartissent ainsi :

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Total
Résultat en euros	- 60.228	- 202.782	- 31.314	+ 344	- 12.793	- 71.542	- 378.317

■ AFFECTATION DES RESULTATS 2009

- L'excédent 2009 de la psychiatrie sera affecté en report à nouveau en diminution des pertes antérieures.
- Le refinancement des déficits 2009 de l'USLD sera soumis à la tutelle.
- S'agissant de l'EHPAD, les déficits budgétaires de la partie « soins » et « dépendance » s'élèvent respectivement à -50.280 euros et - 37.069 euros. Leur refinancement pourra être sollicité lors de la préparation du budget 2011.

Quant à la partie « hébergement » (déficit : - 12.651 euros), la partie du déficit correspondant à la différence entre l'amortissement économique de la nouvelle construction et l'amortissement admis par la tutelle (50 ans), soit - 30.810 euros n'est pas opposable aux financeurs et sera donc affectée dans un compte particulier de report à nouveau.

Le reliquat qui est un excédent de + 18.159 euros sera affecté en report à nouveau en diminution des pertes antérieures.

AUTRES INFORMATIONS (suite)

- d) Concernant l'accueil de jour, le déficit budgétaire de la partie « dépendance » s'élève à 3.502 euros.

Quant à la partie « hébergement » (déficit : - 17.880 euros), la partie du déficit correspondant à la différence entre l'amortissement économique de la nouvelle construction et l'amortissement admis par la tutelle (50 ans), soit - 2.480 euros n'est pas opposable aux financeurs et sera donc affectée dans un compte particulier de report à nouveau.

Le refinancement du déficit résiduel, soit - 15.400 euros pourra être sollicité lors de la préparation du budget 2011.

L'excédent de la partie « soins » sera affecté en réserve de compensation.

■ **ENGAGEMENTS DONNÉS**

L'Association ne provisionne pas les indemnités de départ en retraite à verser à son personnel au cours des années futures.

L'engagement correspondant n'a pas été calculé de façon actuarielle.

Néanmoins, l'Association a chiffré, pour information, le montant global chargé des indemnités de départ des salariés qui devraient partir en retraite de 2010 à 2016. Il s'élève environ à 1 million d'euros.

■ **REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS**

La rémunération des 3 plus hauts dirigeants de l'association est égale à zéro, ceux-ci étant tous bénévoles.

■ **HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

Suite à l'application de l'article R 123-198-9° du Code de commerce, le montant des honoraires de commissaire aux comptes facturés au titre du contrôle légal figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 5.602 euros TTC.

CLINIQUE DE VAUGNERAY Etats Consolidés

ANNEXE

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

aux Comptes Annuels présentés en euros

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices, à l'exception des informations déjà données dans les pages précédentes.

- Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Loyer SFR perçu d'avance	4 412
TOTAL	4 412